



Classe relais Iroise **TESCAP**

Temps d'Écoute, de Soutien,
de Construction des Apprentissages Primordiaux

Tel: 02.98.41.09.38

relais.tescap.brest@laposte.net

classe.relais.0291595b@ac-rennes.fr

La classe relais, fruit d'un partenariat entre la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) et l'Éducation Nationale, est ouverte depuis le 2 mars 1999.

Elle accueille des élèves âgés de moins de 16 ans, ne relevant pas de l'enseignement adapté, effectivement descolarisés ou en rupture d'école, incapables de se conformer aux exigences d'une scolarité en Collège, pour lesquels un cheminement individualisé doit être élaboré. Cet accueil temporaire, en petits groupes, ne peut excéder un an.

C'est une étape de transition entre une situation de déscolarisation et la scolarité ordinaire, en aménageant le temps scolaire et en adaptant les activités proposées aux besoins individuels des élèves accueillis.

Les demandes sont effectuées par les établissements scolaires d'origine : les candidatures sont recensées par l'Inspection Académique., puis examinées lors des Commissions Locales de Scolarisation Alternative qui se tiennent mensuellement.

Un accueil en partage

Lorsqu'un accueil en classe relais est proposé par la C L S A, le jeune et ses parents/éducateurs sont conviés à un entretien ayant pour objectifs, dans un premier temps, d'identifier les ruptures de liens scolaires, sociaux, de mettre à jour les problématiques, puis, dans un deuxième temps, de formuler des hypothèses d'accueil obtenant l'adhésion du jeune.

Le contact s'établit ensuite avec l'établissement d'origine, rendant compte de l'entretien effectué, aboutissant à une proposition conciliant les attentes du jeune et celles de son établissement, sous forme d'un contrat d'objectifs.

L'emploi du temps, proposé au jeune fixe les temps de cours sur l'établissement d'origine, et les ½ journées d'accueil sur la classe (de 1 à 3). Des points réguliers permettent de suivre l'évolution, et d'établir la perspective d'un retour sur l'établissement lorsque les objectifs sont atteints.



Atelier film d'animation mars/avril/mai 2011 et mai/juin 2012

Le pari de l'éducabilité

Les élèves ont un emploi du temps modulable et individualisé qui comprend :

Dans l'établissement d'origine :

Des cours maintenus en classe, sur les enseignements qui demeurent possibles .

Dans la classe relais :

- Un travail scolaire, essentiellement en français et maths, ainsi que des activités interdisciplinaires, visant la maîtrise du socle commun
- Un temps d'expression, d'écriture personnelle pour retrouver le fondamental du langage, (re)prendre confiance dans les mots, dans la parole de l'autre pour rétablir le lien social.
- Un temps d'écoute pour l'élaboration du projet personnel et le suivi du contrat d'objectifs. Aider

le jeune dans l'élaboration de son projet personnel, c'est aussi l'amener à se définir, à se positionner dans des choix d'orientation : en cela la connaissance du monde du travail est indispensable pour faire émerger des motivations, des intérêts. A cet effet, des visites ou stages en entreprise / en lycée professionnel peuvent être envisagés.

- Des sorties culturelles (cinéma, visites)
- Des activités sous la conduite d'intervenants contractualisés, pour exemple :

Côte Ouest Atelier film d'animation :

Films 2012 <http://www.filmcourt.fr/2012-5880-0-0-0.html>

Films 2013 <https://vimeo.com/70392695> <https://vimeo.com/70394755>

Longueur d'Ondes Atelier radiophonique avec l'association :

<http://www.longueurondes.fr>

Le Fourneau, Centre National des Arts de la Rue, reportages multimédia, en rendu de rencontres avec des citoyens ordinaires, artistes ou professionnels de tous domaines... qui témoignent de leurs passions.

<http://www.lefourneau.com/ardoisemagique>

Ces activités sont financées grâce au partenariat du Contrat de Ville .

Les actions culturelles ou sportives, valorisant les centres d'intérêt ou favorisant des découvertes, sont des points d'appui pour socialiser, dynamiser l'expression et la communication. Elles permettent de sortir de « l'entre-soi » qui génère des attitudes de clans, facteurs de violence(s), vecteurs d'exclusion.

La restauration de l'estime de soi/confiance en soi est un préalable pour une réconciliation avec des apprentissages. Affirmer, et acter la capacité d'apprendre de l'élève permet de combattre « l'illusion d'incompétence » qui signe le décrochage scolaire.

Composition de l'équipe :

Françoise MORIZUR

Enseignante - Education Nationale

Alain KERAMPAN

Educateur - Protection Judiciaire de la Jeunesse (poste à mi-temps)

Sophie RAGUENES

Assistante d'éducation



Atelier radiophonique avril/mai/juin 2012

CITE SCOLAIRE DE L'IROISE

7 Place de Strasbourg 29200 BREST - 02 98 41 09 00

Proviseur des Lycée/collège de l'Iroise, Monsieur Guengant ce.0290009c@ac-rennes.fr